

# TRANSPORT SCOLAIRE ADAPTÉ

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS  
EN SITUATION DE HANDICAP



ma charte  
de bonne conduite

**Vous utilisez un transport scolaire adapté organisé par le Département de l'Aude. Cela vous donne le droit de bénéficier d'un service public de qualité et en contre-partie, vous devez répondre à des obligations.**

### les horaires



**J'attends devant mon domicile et je respecte l'horaire convenu.**

Mes parents sont responsables de mon transfert du domicile au véhicule de transport. Je suis déposé.e devant mon école. Un adulte de l'établissement me prend alors en charge.

**Les horaires de prise en charge correspondent aux heures de début et de fin des cours de l'établissement scolaire et non pas aux emplois du temps individuels, même si je commence plus tard ou si je finis plus tôt.**

### les absences



**Si je dois être absent.e, mes parents sont tenus d'avertir le transporteur le plus tôt possible.**

Si je change de domicile ou d'établissement scolaire, mes parents doivent le signaler par courrier ou par mail ([transporteh@aude.fr](mailto:transporteh@aude.fr)) au service de l'aide sociale générale au Département au moins 15 jours avant le jour J.

### le respect



**Le conducteur a besoin de calme pour pouvoir me transporter en toute sécurité.**

- ▶ Je monte et je descends du véhicule dans le calme.
- ▶ Je reste assis pendant tout le trajet et ma ceinture de sécurité est bouclée.
- ▶ J'attends l'arrêt complet du véhicule.
- ▶ Je respecte le conducteur et les autres usagers en ayant un comportement adapté et en ne créant pas de chahut.

### avant et après le transport



Le rôle du chauffeur est de me transporter et de s'assurer de ma prise en charge par un adulte. Ce n'est pas à lui de m'accompagner dans mon école et de me ramener chez moi. Mes parents étant responsables de l'organisation de ma prise en charge, ils peuvent signer une décharge lors de mon inscription si je suis collégien.ne ou étudiant.e.

### si cela se passe mal



**Que se passe-t-il si je ne respecte pas les règles ?**

Le conducteur dresse un rapport sur mon comportement et le remet au Département. Mes parents peuvent être convoqués pour rechercher une solution afin que la situation ne se renouvelle pas.

Cependant, si mon comportement met en danger les autres usagers ou le conducteur, je risque une sanction qui peut aller jusqu'à l'exclusion.

**Je n'oublie pas que mes parents sont responsables de mes actes du départ de la maison jusqu'à l'entrée de l'école.**

**LE RÈGLEMENT COMPLET DU TRANSPORT SCOLAIRE ADAPTÉ EST TÉLÉCHARGEABLE SUR [AUDE.FR](http://AUDE.FR)**

*POUR toute information  
OU POUR signaler un changement de situation*

**Service de l'aide sociale générale**  
Hôtel du Département  
Allée Raymond-Courrière  
11855 CARCASSONNE CEDEX 9



**tél : 04 68 11 06 46**  
**mail : [transporteh@ade.fr](mailto:transporteh@ade.fr)**



## **LE TRANSPORTEUR**

nom de l'entreprise : .....

tél : .....

**Document à remplir et à conserver soigneusement**

